



Compte-rendu de réunion

Comité Directeur

du 15 mars 2014

Présents

Didier Rami, Maurice Dejean, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Pierre-Jean Gaubil, Eric Gonzalez, Pascale Hautefort, Christine Marleaux, Isabelle Moreau, Michel Pascal ; Nicolas Jonette.

Excusés

Bernard Barascud, Vincent Denhez, Thérèse Droui, Joséphe Lamothe,

Ordre du jour :

- Commissions
- Divers : ordinateur à changer ; Robin des Bois
- Open de France
- Centre d'Entraînement
- Jeunes en Pôle
- Dossier CNDS
- Questions diverses : calendrier, budget podiums, trophées

COMMISSIONS

Suite aux élections, la composition des Commissions est complétée :

- **Commission Formation** : s'occupe de la réservation des salles, de la gestion des inscriptions, puis de celle de la restauration et de l'hébergement, et représente la Ligue lors de l'examen. Isabelle MOREAU se propose et sera présente le lendemain pour l'examen des pré-requis.
- **Commission Labels** : une réunion par an avec la FFTA (réunion regroupant ¼ de la France, souvent sur Bordeaux) ; il y a eu des problèmes cette année avec le changement de logiciel et des critères ont changé, qui font que le total des points ne donne pas obligatoirement le niveau de label : il y a peut-être des conditions obligatoires. Le travail est sur une période de l'année seulement (2 ou 3 mois), quand les clubs font les demandes. Proposition : que certains renseignements soient placés sur l'Intranet, sur l'espace réservé. Christine MARLEAUX se porte volontaire pour cette Commission.
- **Commission Médicale** : en raison du peu de temps du Dr Khoury, il est proposé que le Dr BOS, plus disponible car en demi-retraite, devienne Médecin Référent de la Ligue. Il n'occupe pas de position centrale (il est en Aveyron), mais a du temps pour communiquer par internet. La question lui sera posée.
- **Commission Développement** : un bilan à faire tous les ans, pour réajuster régulièrement le Plan de Développement. Isabelle MOREAU se joint à la Commission, tandis que Pascale Hautefort, peut disponible, demande d'être simplement informée des travaux pour le moment.
- **Commission Informatique** : Isabelle MOREAU aura une entrée comme rédactrice pour la partie Formation. Les administrateurs devront « faire le ménage » car des articles obsolètes encombrant le site et peuvent perturber ceux qui recherchent des renseignements.
- **Commission sportive** : ajout d'une **Commission Féminine**, composée de Rachel RAVIDAT, Christine MARLEAUX, Isabelle MOREAU et Pierre-Jean GAUBIL. La Commission Parcours accueille Pascal MICHEL en renfort.
- **Commission des Arbitres** : il sera ajouté les noms des PCDA de chaque département.
- Commission de Discipline : en cas de changement de Médecin Référent, la fonction reste, le nom sera changé.
- Une liste des Commissions et de leurs membres sera diffusée.

DIVERS

- **Ordinateur de l'E.T.R. à changer** : la DRJSCS a signalé qu'elle prenait en charge le remplacement. Cependant, Nicolas JONETTE ayant dû faire l'avance et le remplacement par la DRJSCS intervenant sous forme d'une subvention versée à la Ligue, le Trésorier remboursera Nicolas JONETTE sans attendre que la subvention soit versée.
- **Spectacle Robin des Bois** : Nicolas JONETTE envoie cette semaine une demande de volontaires, prioritairement aux Entraîneurs 1 et 2, mais aussi aux clubs, pour des bénévoles accueil. 5 séances sont prévues, et avant chaque séance il y aura 2 heures d'initiation au tir à l'arc. 7 pass seront donnés avant chaque représentation, pour remercier les animateurs. Claudie GALLET enverra pour examen et validation, le modèle de flyers dans la semaine, à chaque membre du Comité de Ligue.

OPEN DE FRANCE

- Budget : la prévision est au-dessus de la somme allouée, mais les économies pouvant être faites sur les repas devraient permettre de rester en deçà du budget initial.
- Hébergement : pas de possibilités sur place ou à proximité ; des mobil-homes seraient à 30 km et poseraient le problème de la préparation des repas. La solution trouvée : des villas de 6 places, dans un Centre de Remise en Forme, à 20 km environ, avec cuisine équipée.
- 3 équipes partent, 2 masculines et 1 féminine, toutes pourraient monter sur le podium, voire être premières (et remporter l'organisation l'an prochain pour les Masculins). Un souci : Robin GARDEUR a une déchirure à l'épaule et ne pourra certainement pas partir.
- L'intérêt d'un stage de sophrologie est soulevé ; mais il s'agit d'une démarche personnelle, qui ne peut être efficace que si l'archer y est favorable. Les entraîneurs peuvent se familiariser avec la préparation mentale en formation continue, et aider leurs archers, ce qui profitera au plus grand nombre.

CENTRE D'ENTRAINEMENT AU CREPS

Un courrier va être envoyé au Directeur du CREPS pour demander un rendez-vous. Suite à l'Assemblée Générale, des personnes ont exprimé leur intérêt pour ce projet.

- **Subventions** : le Conseil Régional supprime la subvention, qui servait à l'E.T.R. pour les Jeunes, et pour aider les Jeunes en Pôle ; la façon de résoudre ce problème sera discutée.
- **Ciblerie** : on peut tenir pour le moment ; pour le CREPS, à voir lors du rendez-vous sollicité ; mais les CREPS vont sans doute bientôt dépendre du Conseil Régional et non plus de l'Etat. On attend le projet de loi qui est en préparation. Il faudra revoir la politique des Jeunes en Pôle France.

JEUNES EN POLE ; PROBLEME ERIKA

- **Suite au départ** d'Erika du Pôle de Bordeaux, la FFTA, ne pouvant obtenir le paiement du dernier trimestre, a écrit à Didier RAMI. Celui-ci a réussi à voir le père ; ils se sont entendu sur un partage des frais, mais depuis il n'a plus de nouvelles.
- **Proposition**, concernant les autres Jeunes en Pôle : demander à la FFTA la possibilité de lui régler directement les frais, au lieu de verser la somme aux familles qui doivent ensuite payer le trimestre, et ne verser pour les achats de matériel que sur lettre de l'entraîneur du Pôle demandant un achat.
- A noter que des archers gagnent parfois des arcs dans des compétitions : s'ils ont besoin de matériel, ils peuvent revendre ce qui ne peut leur servir.
- **Actuellement**, Mélanie GAUBIL perçoit 500 € pour ses frais à l'INSEP, Jacques DEBRUYNE et Adrien GOUTTELARD 900 € en Pôle, par trimestre, (Mélanie n'a pas de frais de matériel). Cette politique sera sans doute à revoir, en raison de la baisse des subventions et de la possible entrée en Pôle d'un ou deux Jeunes de plus l'an prochain. Nous serons fixés après le 25 mars, date de réunion de la Commission FFTA pour les Pôles.

DOSSIER CNDS

La priorité est donnée à l'emploi (54 postes à créer sur Midi-Pyrénées), et aux actions sur les zones carencées (ZUS et ZRR), aux actions Sport et Handicap et Sport au Féminin. C'est un coup de frein sur les actions pour l'excellence sportive.

Il faut que les Groupes Espoir soient ouverts le plus largement possible sur ces actions. La suppression des G.E.D. n'est pas la solution ; si on change le Parcours de l'Excellence Sportive, il faudra 5 à 7 ans pour retrouver un niveau comparable.

- **Les actions choisies** pour le CNDS : création d'un emploi pour le CREPS ; puis les actions en cours : Sport au Féminin, PESR, formations.

QUESTIONS DIVERSES

- **Calendrier sportif** : il y a régulièrement des problèmes de dates et des changements après clôture du calendrier. Chacun peut consulter le calendrier de la discipline, de la Ligue, avant de placer ses dates. Les responsables de clubs doivent le faire et s'entendre entre eux quand une date est déjà utilisée et qu'il y a conflit d'intérêt possible.
→ La Ligue décide de se montrer plus sévère pour accorder des changements, et chaque demande sera examinée par la Commission Sportive (cibles anglaises ou parcours) qui donnera son avis.
- **Budget podiums** : à maîtriser : 8 000 € cette année ont été dépensés sur ce poste. Actuellement, les médaillés aux Championnats de France reçoivent 150 € pour une médaille d'or, 100 € pour une d'argent, et 50 € pour une de bronze. D'autre part, le Scratch en salle reçoit 3 personnes seulement dans certaines catégories, et elles sont assurées d'avoir un prix (valeur 350 € au 1er, ce qui est anormal par rapport aux Ch. de France). Les trophées Ligue reviennent chers également, car il en faut environ 500 par an, à 7 € l'unité.
→ Propositions : un trophée Ligue au 1er, et des diplômes aux suivants ; ne plus mettre une récompense fixe aux podiums, mais allouer une somme globale qui sera ensuite répartie selon le nombre d'archers récompensés.
- **Courriel Familles Rurales** de l'Aveyron : faire préciser la demande, le courriel étant peu explicite.

Prochaine réunion : vers la fin mai ? date à déterminer selon le calendrier (24-25 mai : Open de France ; Ascension 29 mai ; Championnat Nature 7-8 juin)

La séance est levée vers 12 H.